Carrefour des Entrepreneurs de l'Océan Indien

Situation économique et sanitaire de la pandémie de coronavirus dans l'Océan Indien au 30 octobre 2020 (n°33)

Madagascar

L'embarquement de passagers sur des vols commerciaux en provenance de neuf pays d'Europe et de la Russie interdits

22 octobre 2020

Un coup d'arrêt à la reprise du tourisme. Dans une note adressée aux compagnies, le directeur général de l'Aviation civile de Madagascar (ACM) informe de l'interdiction d'embarquement de passagers vers Madagascar en provenance de neuf pays européens et de la Russie. Sont concernés par cette mesure les passagers qui viennent de l'Allemagne, du Belgique, de l'Espagne, de la France, de l'Italie, des Pays Bas, de la Pologne, du Royaume Uni, de l'Ukraine et donc de la Russie.

⭕Une source au courant du dossier indique que l'interdiction concerne aussi bien la destination Grande terre, dont les liaisons aériennes commerciales avec l'étranger n'ont pas encore repris, que pour la destination de Nosy Be, pourtant exceptionnellement rouverte au tourisme depuis le 1er Octobre.

⭕La même source souligne, par ailleurs, que les vols de rapatriement ne sont pas concernés par cette mesure qui s'applique dès ce jeudi, date de publication de la note. Mais comme les vols de rapatriement à destination de Madagascar ne sont plus autorisés à partir du 1er Novembre, ainsi que l'a annoncé le président de la République, Andry Rajoelina, dimanche, ce sont donc principalement les vols vers Nosy Be qui sont concernés par la mesure.

👉Selon la déclaration de l'ACM, cette note fait suite « au discours de Monsieur le président de la République du 18 Octobre ». Andry Rajoelina, lors de sa dernière intervention télévisée avait annoncé l'interdiction des passagers en provenance des pays où il y a une deuxième vague de pandémie.

Le Syndicat des industries de Madagascar en appui au ministère de l'Industrie, du commerce et de l'artisanat pour promouvoir la « décentralisation » de l'industrie

21 octobre 2020

Amiraly HASSIM, Président du SIM et la Ministre de l'Industrie du commerce et de l'artisanat

Les usines qui vont être implantées dans les différentes régions du pays bénéficieront de l'appui technique du syndicat des industries de Madagascar (SIM). Une convention de partenariat en ce sens a été signée lundi entre le groupement professionnel et le ministère de l'Industrie, du commerce et de l'artisanat (Mica). Ce partenariat entre dans le cadre du programme One district, one factory, mis en œuvre par le ministère afin de mettre en place et de développer au niveau de chaque district une unité industrielle.

⭕Avec le programme Odof, le ministère mise sur la fabrication locale des besoins et produits de consommation locale. Cela inclut, entre autres, les secteurs de l'agroalimentaire, la pharmaceutique, la cimenterie, l'industrie automobile, ou autres industries spécialisées. En plus des appuis techniques, financiers, et matériels, des mesures sont également prises pour faciliter l'implantation et la formalisation des différentes entreprises existant.

Presse-Carrefour des Entrepreneurs de l'Océan Indien – N°33

Nosy Be – Des touristes rejoignent la grande terre

22 octobre 2020 · Commenter · Mirana Ihariliva · 9 654 Vues · 3 minute(s) pour lire

Accueil des touristes à Nosy be au premier jour de l'ouverture par le ministre du Tourisme et le PCA de l'ONTM

Depuis l'ouverture du Tourisme à Nosy be, des touristes sont rapportés regagner la capitale. Alors que l'afflux de touristes est attendu dans les prochains jours.

Prévisible. Des touristes arrivés à Nosy Be par Ethiopian Airlines chercheraient des moyens pour atteindre la capitale ou les autres villes de Madagascar. Et ce, malgré les conditions préalables à respecter pour venir à Nosy be. « Arrivés à Nosy Be, ces touristes prennent la correspondance de la compagnie Tsaradia pour rejoindre la capitale. Ils ont rempli les documents nécessaires pour pouvoir entrer à Nosy be mais cherchent quand même à sortir malgré la forte interdiction des autorités locales » fait savoir une source.

Ce qui est contredit par le président du Conseil d'administration (PCA) de l'Office national du Tourisme (ONTM). « Ces touristes se sont engagés sur l'honneur par le biais d'une lettre d'engagement dûment signée à rester sur Nosy be. Les suivi et contrôle se font de manière systématique par l'ONTM, la direction régionale du Tourisme et les forces de l'ordre » réplique Boda Narijao. Sortir par le port s'avère presque impossible vu le contrôle strict à la sortie mais des « touristes » ont réussi à regagner Antsiranana et Antananarivo en empruntant les routes nationales. Boda Narijao précise qu'il ne faut pas imputer ces « fuites » aux touristes car ce sont des ressortissants malgaches qui veulent rentrer au pays.

Déguisés

Il est impossible pour Tsaradia de déterminer si ses passagers sont des touristes ou des ressortissants malgaches. Le PCA de l'ONTM rassure que des stratégies pour un meilleur suivi et contrôle sont mises en œuvre pour éviter les fuites depuis Nosy Be. Près de six cent touristes sont enregistrés à l'aéroport de Fascène depuis l'ouverture, le 1er octobre. Le double est attendu dans les jours qui viennent, car la compagnie aérienne éthiopienne organise trois vols hebdomadaires reliant Addis-Abeba à Nosy Be. Le flux au retour est différent selon l'ONTM. Les touristes arrivés depuis le 1er octobre rentrent, peu à peu, en passant par Addis Abeba. Les vols de rapatriement se confondent aux vols touristiques selon les sources à Nosy Be. Car normalement, les deux premiers vols de rapatriement autorisés étaient destinés aux opérateurs de Nosy Be, coincés à l'étranger.

Depuis Antananarivo, il est constaté que les vols domestiques vers Nosy Be se rallongent en vols commerciaux pour regagner l'Europe. Des équipes de soutien aux footballeurs malgaches ayant participé à des matchs en Europe, ont pu regagner Paris dernièrement. Du moins, il n'a jamais été précisé officiellement que ces équipes allaient partir en vols spéciaux. Pour l'heure, Air Madagascar n'assure que des vols de rapatriement. La compagnie a sorti hier un programme des derniers vols de rapatriement Paris-Antananarivo pour le samedi 24 octobre, le mercredi 28 octobre et le dimanche 1er novembre. Tandis qu'Ethiopian Airlines « consomme » seule sa part de gâteau, et ce, depuis 2018 où elle dessert Nosy Be trois fois par semaine.

-Revue du Trésor Public Français – avec la collaboration des services économiques d'ambassades

Accord pour la suspension du paiement du service de la dette avec le Club de Paris.

Le 12 octobre, le gouvernement malgache et le Club de Paris ont signé un accord au titre de l'initiative pour la suspension du service de la dette (ISSD) auprès de cinq pays créanciers signataires (Corée du Sud, Espagne, France, Japon et Russie) portant sur la période de remboursement s'étalant du 1er mai au 31 décembre 2020. Madagascar s'est engagé à consacrer les ressources libérées par cette initiative à l'augmentation des dépenses visant à atténuer l'impact sanitaire, économique et social de la crise du Covid-19 et à respecter les plafonds d'endettement non-concessionnel convenus avec le FMI (383 MUSD pour les dettes avec un élément don inférieur à 35 % ; et 100 MUSD pour celles avec un élément don de moins de 20 %).

Ile Maurice

Covid-19 : 10 nouveaux cas importés détectés

23 octobre 2020

10 nouveaux cas de Covid-19 ont été détectés dans les centres de quarantaine ce vendredi 23 octobre. Le nombre de cas actifs importés passe à 39.

Parmi les nouveaux patients figurent cinq patients arrivés de France, soit trois hommes âgés de de 44, 48 et 41 ans respectivement et deux femmes de 65 et de 79 ans. Un patient est arrivé d'Inde, il s'agit d'un homme de 51 ans alors qu'un autre, en provenance de la Jordanie, est un homme âgé de 25 ans. Quant aux trois derniers, il s'agit de trois hommes qui sont venus d'Oman et sont âgés de 38, 48 et 52 ans respectivement.

Pour rappel, Maurice n'a enregistré aucun nouveau cas local depuis le 26 avril. 1 701 personnes sont actuellement en quarantaine.

Un « Premium Visa Scheme » pour attirer des étrangers à Maurice

23 octobre 2020

La décision a été prise par le conseil des ministres le vendredi 23 octobre. Un nouveau type de visa sera mis en place pour attirer des étrangers à Maurice. L'argument mis en avant est que Maurice est Covid-Free.

Ce visa, qui sera valide pour un an et renouvelable, vise à attirer plusieurs catégories de touristes, par exemple, ceux qui avaient prévu de visiter Maurice avant la pandémie ou encore, des retraités menacés par le Covid-19 dans leur pays de résidence. Les professionnels et investisseurs, qui souhaitent venir avec leur famille et travailler à distance seront aussi éligibles. Idem pour les parents dont les enfants étudient à Maurice.

Les touristes souhaitant bénéficier de ce *Premium Visa* devront être munis d'une assurance de santé et de voyage couvrant la période initiale de leur séjour. Ils devront aussi prouver que leur principale source de revenus n'est pas à Maurice et ils ne pourront pas à intégrer le marché du travail local. De plus, ils devront soumettre les documents relatifs à leur logement à Maurice et la raison de leur visite, entre autres.

Rs 6 milliards réallouées à la relance économique via des projets d'infrastructures

23 octobre 2020

Revue de presse - Carrefour des Entrepreneurs de l'Océan Indien - N°33

Une contraction de 14,2 du PIB pour 2020 et un creusement par rapport au chiffre de 13 % précédemment évoqué. C'est ce qu'a annoncé ce vendredi 23 octobre le ministre des Finances, Renganaden Padayachy, au cours d'un point de presse.

Une contraction de 14,2 du PIB pour 2020 et un creusement par rapport au chiffre de 13 % précédemment évoqué. C'est ce qu'a annoncé ce vendredi 23 octobre le ministre des Finances, Renganaden Padayachy, au cours d'un point de presse. Si le pire est derrière nous, dit-il, on a payé un lourd tribut pour avoir un pays sans Covid-19. Chaque semaine de *lockdown* a coûté 1,5 % du PIB, précise-t-il, en plus des 8,7 % du PIB perdus au premier semestre de 2020. Renganaden Padayachy a expliqué les mesures du gouvernement pour empêcher la dégradation de la situation économique en tentant d'amorcer une reprise.

Parmi les grandes décisions annoncées, relevons la réallocation de Rs 6 milliards à des projets de développement et d'infrastructures publiques. Le ministre a expliqué que cette somme avait initialement été prévue pour d'autres projets de développement lors de la présentation du Budget 2020-2021.

Néanmoins, vu que certains ne démarreront pas dans les six premiers mois de 2021, cette somme a été réallouée à d'autres projets qui pourront démarrer tout de suite pour ne pas retarder la reprise. L'objectif est de soutenir l'activité économique et éviter le chômage en cette période de crise où l'État tente de pallier le manque d'investissement du privé.

« Maurice est en récession » : le ministre Padayachy revient sur la situation économique post-Covid-19

lemauricien.com

23 octobre 2020

La conférence de presse du ministre des Finances, Renganaden Padayachy, était grandement attendue au vu de la situation économique aggravée par la pandémie de Covid-19. « En 2020, Maurice est en récession », a observé le Grand Argentier face à la presse, ce vendredi à Port-Louis. « Nous sommes dans un contexte international difficile sur lequel dépend notre économie ouverte », a-t-il ajouté, soulignant que le monde passe par une crise « sans précédent », selon le Front Monétaire International.

De fait, le ministre a déclaré que « nous nous attendons à une contraction de 14.2% en 2020 ». La stratégie du gouvernement en ces temps : « protéger l'emploi et limiter les faillites », a soutenu Renganaden Padayachy. Ainsi, il a affirmé que les plans de soutien « ont offert des solutions aux entreprises » afin « d'éviter une situation catastrophique et un chiffre de 100 000 chômeurs ». Pour l'heure, le chômage est « en-dessous de 50 000 ». Le ministre devait indiquer que « chaque semaine de confinement nous a coûté 1.5% du PIB, pour un total de 15% des richesses du pays ». Ainsi, pour les six premiers mois de cette année, « 8.7% du PIB ont été perdus ».

Concernant les faillites, en 2019, selon le ministre, elles se chiffraient à « 102 ». Alors que pour cette année, elles s'élèvent à « 63 ». D'autre part, le ministre a indiqué que le Conseil des ministres a avalisé une série de mesures pour « soulager la population au quotidien », dont une allocation remise aux self-employed, aux planteurs, ainsi qu'aux entreprises. A cet effet, Rs 6 milliards prévues dans le Budget et qui ne pourront être décaissées pour cette année financière seront allouées à d'autre projets de développement, comme l'aménagement de drains, construction des routes, la réhabilitation des bâtiments publics et la promotion de l'énergie renouvelable, entre autres.

MAURICE -revue du Trésor Public Français – avec la collaboration des services économiques d'ambassades

Allocation de 130 MEUR dans le budget 2020/2021 pour la mise en œuvre de projets d'investissements. A l'occasion d'une conférence de presse organisée le 23 octobre, le ministre des *Publication du service économique régional de Nairobi, des services économiques Addis-Abeba, Tananarive, Dar Es Salam, Kampala, Khartoum et des Ambassades de France au Rwanda et à Djibouti*

Renganaden Padayachy a indiqué que 130 MEUR seront réalloués sur des projets de développement des infrastructures. La construction de trains, de routes et d'infrastructures sportives, la réhabilitation de bâtiments publics, l'amélioration de la distribution d'eau et de la production alimentaire ou encore la protection de l'environnement figurent parmi les projets prioritaires. Cette liste a été établie par les ministères en fonction de leur capacité de mettre en œuvre ces dépenses dans les six premiers mois de l'exercice 2021.

Revue de presse - Carrefour des Entrepreneurs de l'Océan Indien - N°93

Mayotte

Avec l'aimable collaboration de la direction de l'Agence de Développement et d'Innovation de Mayotte

Pas de bilan pour une départementalisation inaboutie, estiment les élus

Parlementaires et élus locaux de Mayotte n'ont pas eu à chercher bien loin pour rédiger leur réponse à Sébastien LECORNU : bilan de la départementalisation et structuration du territoire ont déjà fait l'objet de nombreux écrits, dont celui de la Cour des comptes.

La suite de la rencontre avec les élus mahorais au ministre des Outre-mer le 1er septembre dernier

Dans sa réponse à la députée Ramlati Ali, Sébastien Lecornu réclamait l'expression des élus sur trois points majeurs : le bilan des 10 ans de la départementalisation, un travail de différenciation adapté à Mayotte et une méthodologie de consultation de la population. Ce qui nous avait incité à alerter sur le risque d'un mauvais diagnostic : la population demandant avant toute différenciation, une assimilation dans le droit à la sécurité, à l'éducation, à la santé, et une convergence des droits.

Les 4 parlementaires, le président du conseil départemental et le président de l'association des maires se sont concertés, pour apporter une réponse unanime sur l'ensemble des points soulevés. C'est quasiment inespéré et cela augure on l'espère, une continuité dans l'action. D'ailleurs, le député Mansour Kamardine l'a portée à l'Assemblée nationale lors d'une question au premier ministre ce mardi.

Attendue par le ministre des outre-mer, leur contribution a été bouclée sous la forme d'un courrier somme toute assez court, daté du 26 octobre 2020. Car il rappelle que beaucoup de diagnostics ont été fait depuis les grèves générales de 2011 (vie chère), 2018 (égalité républicaine), 2018, (sécurité), et notamment le plus percutant d'entre eux : le rapport commun de la Cour et de la Chambre Régionale des Comptes du 16 juillet 2016 sur la départementalisation de Mayotte. Intitulé « Une réforme mal préparée, des actions prioritaires à conduire », les élus jugent qu'il « pose indéniablement le cadre de travail devant nous mobiliser ».

En effet, les lois de 2010 de la départementalisation de Mayotte sont encore loin d'avoir craché tout ce qu'elles avaient dans le ventre. Notamment « l'absence de mise à niveau des infrastructures, et d'alignement social sur les normes nationale », à l'origine selon les élus du retard de l'appropriation des compétences régionales et des financements qui l'accompagnent.

Unanimité sur un scrutin de liste

L'évolution du mode de scrutin pour les départementales fait désormais l'unanimité, avec l'adoption de celui en vigueur pour les Régionales, un scrutin de liste, favorisant la lisibilité des programmes.

Sur le deuxième point d'une différenciation, c'est bien « l'identité législative » qui prévaut, rappellent les élus, « 82% de la population vit sous le seuil de pauvreté faute de politique sociale inclusive ». Même convergence demandée pour les infrastructures de base, « il faut aujourd'hui plus de 2h pour ne parcourir que 20km aux heures de pointe ». Notamment en raison d'un réseau routier sous-dimensionné. Même manque d'envergure pour le port et l'aéroport, qui « ne permet pas de s'ouvrir aux échanges internationaux à l'heure où des projets d'envergure pointent à l'horizon. »

La maitrise des flux migratoire est encore rappelé comme à l'origine de l'explosion de la violence, « faute de volonté d'engager résolument un dialogue franc et ferme avec le gouvernement de l'Union des Comores ». Avec notamment un enjeu de coopération sur les mineurs étrangers isolés.

Revue de presse - Carrefour des Entrepreneurs de l'Océan Indien - N°33

Ce n'est pas la première fois que le territoire demande « Plus d'Etat et plus de France », au travers cette fois de 9 propositions. Les deux premières sont vitales pour la structuration du territoire, le niveau de vie et les créations d'emploi qu'elles peuvent induire : elles portent sur la convergence des droits sociaux et des codes du Travail, de celui de la santé, de celui de la Sécurité sociale, et l'adoption d'un nouveau cadre pluriannuel de rattrapage en terme d'infrastructure et d'équipements, routes, port, aéroport, équipements sportifs, scolaires, télécommunications à très haut débit et 2d hôpital.

Inflation dans la prétention européenne

Le territoire est sous-structuré, en témoignent les heures d'embouteillages matinaux sur la seule route de l'île

Ensuite on évoque la formation, de haut niveau notamment, avec les grandes écoles de la République pour « doter le territoire des compétences indispensables à son essor, enseignants, médecins, ingénieurs et cadres de la haute fonction publique ». La transformation du CUFR en université de plein exercice également.

Quatre premiers points qui permettraient à Mayotte de se doter d'une autonomie et de compétences dans les grandes décisions de son développement. La question sécuritaire arrive en 6ème position, avec également la protection des frontières maritimes.

L'alignement des dotations des collectivités locales sur le niveau national ou l'octroi de l'enveloppe européenne à hauteur de sa contribution, 825 millions d'euros minimum, sont également demandés.

Quant à la question d'une évolution de statut évoqué par le ministre se basant sur le choix des autres DOM, histoire de rassurer, les élus rapportent que « les Mahorais ne sauraient s'engager sur tout autre aventure statutaire qui n'aurait été préalablement soumise à la consultation populaire ».

Donc, la différenciation, on l'a déjà, merci, semblent dire les élus de Mayotte en substance, poussant plus loin l'idée, et demandant notamment, la mise en place du « regroupement familial ».

L'ensemble des demandes, dont une partie figue déjà aux 53 propositions du plan d'urgence Mayotte

Anne Perzo-Lafond

s Entrepreneurs de l'Océan Indien - N°35

Les Nouvelles de Mayotte
Quotidien d'informations générales
Mardi 27 octobre 2020
N° 3542 page 12

Transport aérien

Les vols vers Mada depuis Mayotte et la Réunion autorisés

Pour faire suite à l'allocution du Président de la République de Madagascar, du 18 octobre 2020, l'Aviation Civile de Madagascar (ACM) a publié une note officielle interdisant l'embarquement vers la Grande Île de passagers issus de neuf pays du continent européen (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays Bas, Pologne, Royaume Uni, Ukraine) ainsi que de la Russie.

Par amendement à cette note, l'Aviation Civile de Madagascar a précisé en date du 22 octobre 2020 que les passagers en provenance de Mayotte et La Réunion n'étaient pas concernés par cette nouvelle restriction gouvernementale. Les vols de la compagnie Air Austral prévus entre La Réunion et Nosy Be sont ainsi maintenus. Il est à noter que les passagers au départ de la France Métropolitaine, en correspondance, ne pourront être acceptés.

Pour mémoire, Air Austral, en lien étroit avec ses autorités de tutelle, a pu reprendre ses liaisons de et vers Nosy Be, à Madagascar, le 16 octobre dernier. Deux rotations ont ainsi pu être effectuées les 16 et 23 octobre 2020. Dès le début de l'hiver IATA 2020, soit dès le début du mois de novembre, Air Austral propose à sa clientèle deux rotations par semaine Réunion-Nosy Be les lundis et jeudis. Par la suite et en fonction de l'évolution de la situation, la compagnie pourra mettre un programme plus étoffé.

Ile de la Réunion

Avec la collaboration de Joël PERIGAUD, Adminsitrateur au bureau du Carrefour

Covid-19 – Le point sur les indicateurs cette semaine : taux de positivité en légère hausse, tout comme le nombre de cas importés

24 octobre 2020

Le bulletin hebdomadaire de Santé Publique France constate une stabilisation du nombre de nouvelles personnes contaminées par le Covid-19 à La Réunion, depuis deux semaines. Mais le taux de positivité est de nouveau en hausse cette semaine. Les indicateurs "témoignent d'une persistance de la circulation virale à La Réunion", résume l'autorité sanitaire.

Le point sur les chiffres de la semaine : Pour rappel, **le taux d'incidence est repassé en semaine 39 sous le seuil d'alerte** (fixé à 50 nouveaux cas pour 100 000 habitants). Si le nombre de nouvelles contaminations, après avoir diminué pendant 4 semaines, s'est ensuite stabilisé ces deux dernières semaines, le nombre de personnes contaminées au retour de voyage est en hausse. Ce qui entraîne de nouvelles contaminations autochtones et de nouveaux regroupements de cas, note Santé Publique France.

"En cette période de fin de vacances scolaires, **une vigilance est particulièrement recommandée pour les personnes arrivant à la Réunion**, en provenance de métropole où la situation s'aggrave et de Mayotte ; **sont recommandés la réalisation d'un test entre J2 et J4 de l'arrivée, le télétravail dès que possible, d'éviter tout rassemblement de personnes, et le respect des gestes barrières**", recommande le bulletin de cette semaine 42.

La Réunion se situe toujours à un **niveau de vulnérabilité modéré**, et **le virus circule toujours de façon persistante** sur l'île. **-> Nombre de cas en moyenne par jour : 42 -** Durant la semaine 42 (du 12 au 18 octobre), le nombre moyen de cas confirmés est de **42 cas par jour.** Il était de 41 cas en moyenne par jour en semaine 41, et de 58 cas en moyenne la semaine 40.

Parmi les personnes testées, 16% sont symptomatiques : une proportion **stable.** Tandis qu'elle est en augmentation (45%) parmi les personnes avec un test positif. **Depuis 2 semaines, le nombre de cas se stabilise autour de 300 cas par semaine. Au total, 5 149 cas** ont été diagnostiqués sur le territoire depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020, dont 64 évacuations sanitaires au titre de la solidarité régionale.

Bernard-Alex Gaüzere : « Un couvre-feu nocturne sur l'île serait un bon signal »

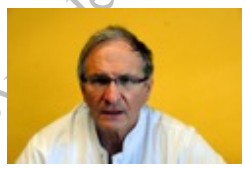

29 octobre 2020

Bernard-Alex Gaüzere estime que les Réunionnais doivent continuer à se montrer vigilants.

Le docteur Bernard-Alex Gaüzere est l'ancien chef de service de la réanimation au CHU et coordonne actuellement la cellule Covid-19 auprès de l'ARS. Il estime que la situation sanitaire montre des signes de dégradation sur l'île et qu'un couvre-feu nocturne, comme alternative au reconfinement, serait une bonne manière de réguler l'épidémie.

– Au vu de la situation sanitaire, un reconfinement est-il nécessaire à La Réunion ? – La situation sanitaire est actuellement en train de se dégrader. Les chiffres que l'on a tous les jours ne sont pas bons. Nous avons plutôt 80 nouveaux cas par jour que 40 et il y a une augmentation significative du nombre de personnes touchées par le Covid.

Revue de presse - Carrefour des Entrepreneurs de l'Océan Indien -

Outre le relâchement dans les gestes barrières, il y a aussi une augmentation des cas importés. C'est pour ça qu'il faut un signal tant pour éviter que la situation ne se dégrade trop localement mais aussi pour ne pas tomber dans un « effet Ibiza « où La Réunion serait le seul territoire d'Europe à échapper au covid, ce qui entraînerait un afflux problématique de touristes potentiellement contagieux.

– Ce signal pourrait prendre quelle forme exactement ? – Celui d'un couvre-feu nocturne. On pourrait continuer les activités diurnes mais à 21 heures, on ferme les bars et les restaurants. Un couvre-feu pour la fin de semaine peut aussi se discuter mais ça n'est pas indispensable à mon sens. Si les réunions de famille se font à l'extérieur, dans le cas de pique-niques par exemple, sans qu'il y ait trop de monde et en respectant la distanciation sociale, on peut éviter les situations de forte contamination. Il faudrait aussi éviter qu'il n'y ait trop de voyageurs qui arrivent sur l'île.

– Les regroupements familiaux restent-ils actuellement de forts vecteurs de contamination à La Réunion ?

– On observe des dynamiques familiales dans les cas de contamination. Lors de fêtes avec 20 ou 30 personnes, le virus peut circuler facilement. Si les gestes barrières ne sont pas respectés, une personne touchée peut en contaminer 4 ou 5. On peut observer ça aussi dans les entreprises au moment des repas mais aussi pendant les pauses cigarettes et les pause-café.

« La situation sanitaire est en train de se dégrader «

– Sur l'île, nous avons toutefois la chance d'avoir de la place dans les hôpitaux pour les malades du covid… – Pas vraiment. En tout cas en ce qui concerne les lits de réanimation. Il y a actuellement une dizaine de malades du covid en réanimation. Si on monte jusqu'à 25 ça va être un vrai problème. Il y a plus de 70 lits en réanimation mais ils sont destinés à l'ensemble des opérations du CHU. Et si nous n'arrivons pas à absorber localement les malades placés en réanimation nous ne pourrons pas les envoyer en métropole car les hôpitaux seront déjà saturés.

– Si on se projette, La Réunion peut-elle espérer continuer à être faiblement touchée par l'épidémie ? – Il faut un signal pour ne pas que le respect des gestes barrières se relâche. Mais, sur le moyen terme, la dynamique peut nous être favorable notamment avec le retour de l'été dans l'hémisphère sud. Des tests ont été menés en Australie autour du coronavirus exposé à la lumière du soleil et à la chaleur sur différents types de surface. Ces expériences ont prouvé que plus la température monte, moins il y a de virus. Par contre, quand la température est inférieure à 20 degrés, ce coronavirus persiste. C'est un virus qui aime le froid et l'obscurité.

– Pensez-vous que les mesures restrictives pourront être de courte durée à La Réunion ? – C'est difficile à dire mais rien n'est moins sûr. En métropole, il faut s'attendre à un reconfinement qui peut durer jusqu'au 15 décembre et à des fêtes de Noël qui se passeront sous cloche. Chez nous, si on se retrouve avec 150 cas par jour d'ici 15 jours, ça risque d'être compliqué. Pour l'instant, la tendance est à l'augmentation des cas. Nous sommes les premiers de la classe en France mais c'est une place qui se mérite. Il faut rester vigilants et continuer à ne pas tomber le masque.

Les patrons se posent des questions sur le reconfinement

Le Quotidien de la Réunion et de l'Océan Indien

29 octobre 2020

Eric Leung fait confiance à l'Etat pour qu'il continue à aider les entreprises

L'annonce par Emmanuel Macron d' « adaptations » du confinement aux territoires outre-mer, avec sans doute une marge de manœuvre laissée aux préfets en fonction de la situation sanitaire, a soulagé les acteurs économiques locaux. Ces derniers demeurent néanmoins méfiants quant aux mesures qui seront annoncées.

Du positif mais aussi beaucoup d'incertitudes : c'est l'analyse que font les représentants du patronal de l'intervention du chef de l'État, hier soir. Ils guetteront aujourd'hui les propos du Premier ministre pour en savoir plus. Mais aussi la ligne de conduite du préfet dans les jours qui viennent.

Eric Leung, président de la CPME. « *Je suis plutôt soulagé. C'est la première fois depuis mars que l'Etat fait une distinction entre la situation nationale et nos territoires d'outre-mer. La balle est dans notre camp. Si les Réunionnais continuent à faire des efforts, comme ils l'ont fait ces derniers mois, nous avons des chances d'être un peu moins confinés que la métropole et donc de subir moins de contraintes. Concernant les aides aux entreprises, le président a annoncé un certain nombre de mesures. Nous pouvons lui faire confiance car l'Etat a fait ce qu'il fallait jusqu'ici pour nous préserver. Avec la deuxième vague, il sera encore au rendez-vous mais ce n'est pas un puits sans fond* ».

Revue de presse – Carrefour des Entrepreneurs de l'Océan Indien – N°33

Union des Comores

Les organisations patronales craignent un scrutin mal-en-point

20/10/2020 Kamal Gamal

Dans une conférence de presse, la Nouvelle Opaco et le Synaco contestent la manière dont Ahmed Bazi prépare les prochaines élections consulaires de l'UCCIA. A cette occasion le vice-président de la Nouvelle OPACO, Hamidou Mhoma exhorte le président par intérim de l'UCCIA de sursoir sur ses décisions pour que les élections soient intègres et transparentes.

Ils n'attendent pas la tenue des élections pour crier un scrutin erroné. Les membres des organisations patronales rejettent d'emblée la manière dont Ahmed Bazi prépare les élections consulaires. Devant la presse, Hamidou Mhoma patron de Graphica ne va pas par quatre chemins. « En aucun moment, on ne peut accepter sa façon de faire. Car cette façon ne nous rassure pas que les élections seront transparentes, intègres et qu'elles pourraient remplir les conditions de transparence que nous souhaitons. On demande au président Bazi de sursoir sur ses décisions », martèle-t-il.

Lors de ces élections, le président Ahmed Bazi est censé se concerter avec les organisations professionnelles sur les préparatifs des prochaines élections pour permettre un bon déroulement du processus. Ce qui n'est pas le cas. « Déjà un comité chargé de la gestion des élections est mis en place, le président par intérim a déjà convoqué le collège électoral. Et nous pensons que ces actes devront être posés en collaboration avec les organisations patronales. Et on n'est pas du tout impliqué », conteste le conférencier.

Et puisque les organisations professionnelles se trouvent écartés des préparatifs du scrutin, les membres du secteur privé ne sont pas loin de soupçonner des opérations frauduleuses. « L'arrêté émanant du ministère de tutelle, leur a donné l'obligation de gérer l'UCCIA pendant cette période de 45 jours mais nous sommes surpris de constater que de telles décisions sont prises en dehors du champ de cet intérim, comme la décision de changer le personnel de cette institution et la prise de certaines décisions sans aucune concertation », regrette Hamidou Mhoma.

Le vice-président de la Nouvelle Opaco appelle aux responsables de ces institutions de privilégier la concertation et le dialogue avec les organisations concernées. « Sans le dialogue, on ne peut pas cautionner des élections dont l'issue est incertaine. Et nul n'ignore combien la tenue de ce scrutin est très important pour le développement du pays », précise-t-il, tout en rappelant que les organisations patronales vont débuter leur campagne ce mercredi 21 octobre. Pour rappel, dans ces élections consulaires, la Nouvelle Opaco sera représentée par Chamssoudine Ahmed des établissements NASSIB et le SYNACO Ali Idjihad.

La Gazette des Comores

Revue - N°33

Seychelles

27 octobre 2020
SEYCHELLES - INDE

La victoire de l'opposant Wavel Ramkalawan aux présidentielles des Seychelles est saluée dans le monde entier. Cependant, il y a un pays où les autorités s'inquiètent. Il s'agit de l'Inde. L'Inde se fait du souci pour son projet de base militaire

Dans le journal indien « Business Today », on rappelle la visite du premier ministre indien aux Seychelles en 2015. Lors de cette visite, un accord avait été signé avec le président Danny Faure pour baser des avions et des navires indiens sur l'île d'Assomption. A l'époque l'opposition seychelloise menée par Wavel Ramkalawan avait vigoureusement protesté contre la militarisation de l'archipel. Maintenant, les indiens ne savent plus trop sur quel pied danser avec cet adversaire devenu président. En attendant l'Inde a adressé comme il se doit un message de félicitation au nouvel élu. Dans ce journal de New-Dehli on rappelle même les lointaines origines indiennes du président seychellois, comme pour le caresser dans le sens du poil. L'Inde veut affirmer sa présence dans l'Océan Indien, en concurrence avec la Chine qui a installé une base militaire à Djibouti. L'Inde a déjà obtenu de l'île Maurice de s'implanter sur Agaléga. On attend de voir quelle sera désormais l'attitude des Seychellois.

Ile d'Assomption 11 km2 - 7 habitants
Base militaire indienne
Début 2018, l'armée indienne a négocié un accord de vingt ans avec les Seychelles pour installer une base militaire sur l'île de l'Assomption[2]. Dans le même temps, l'armée indienne aurait également négocié la création de facilités militaires et aéroportuaires sur la petite île d'Agalega, appartenant à l'île Maurice et située au sud de l'archipel des Seychelles[3]. Cet accord a été finalisé lors d'une visite officielle de Narendra Modi aux Seychelles en mars 2018[4].

Vue aérienne de l'île de l'Assomption.

L'île de l'Assomption est située dans le Sud-Ouest des Seychelles et des îles Extérieures, à 1 140 kilomètres de distance de Mahé, l'île principale du pays située en direction du nord-est[1]. Elle forme le groupe d'Aldabra avec Aldabra située à une quarantaine de kilomètres au nord[1], Cosmoledo en direction de l'est et l'île Astove vers le sud-est.

L'île a une forme de virgule de sept kilomètres de longueur dans le sens nord-sud et 2,5 kilomètres de largeur[1] pour une superficie de 11,07 km^2. L'intérieur de l'île est relativement plat avec la présence de dunes sur les côtes sud-est dont l'une culmine à 32 mètres d'altitude.

Le nouveau président seychellois s'appelle Wavel Ramkalawan. Le parti d'opposition « L'Union Démocratique Seychelloise » a largement gagné les élections législatives et présidentielles,

Observatoire de l'Océan Indien - N°33

26 octobre 2020

C'était la sixième fois qu'il se présentait, et cela a été la bonne. Avec "Linyon Democratik Seselwa" Wavel Ramkalawan, 59 ans, a gagné largement dès le premier tour avec 55% des voix.

Le président sortant Danny Faure obtient 43% et l'outsider, l'ancien ministre du tourisme Alain St Ange fait un bide avec 1,6%. Du côté du parlement, le parti de Ramkalawan emporte les deux tiers des sièges. On ne perd pas de temps aux Seychelles, le nouveau président sera investi ce lundi.

Le sortant l'a félicité. Tout cela devant des émissaires africains venu observer le scrutin comme il est d'usage, puisque les Seychelles font partie de l'Union Africaine. Avec cette alternance, cette victoire sans bavure de l'opposition, les Seychelles donnent une véritable leçon de respect des règles démocratiques.

Cela étant, l'ancien pasteur Ramkalawan a du pain sur la planche : prendre la tête du pays à l'heure où le Covid a ruiné l'économie touristique ne sera pas tâche facile.

Le PIB des Seychelles au deuxième trimestre baisse de 17% en raison des effets du COVID-19

21 octobre 2020

M. Bistoquet a déclaré que cette baisse de la croissance était principalement due à une contraction dans les principales industries liées au tourisme

Les données du Bureau national des statistiques (NBS) montrent que le produit intérieur brut (**PIB**) des Seychelles s'est contracté de 17,2% au deuxième trimestre de 2020 par rapport à la même période un an plus tôt.
Le statisticien principal du NBS, Kevin Bistoquet, a déclaré lundi à la SNA que le déclin était principalement causé par la pandémie de COVID-19. «La période de confinement partiel, ainsi que les voyages internationaux et autres restrictions, ont conduit de nombreuses entreprises à cesser leurs activités. Cela a par conséquent conduit à un ralentissement de l'activité économique», a déclaré M. Bistoquet.
Les deux piliers économiques du pays - le tourisme et la pêche - ont subi respectivement une baisse de 82 pour cent et de 39 pour cent d'une année à l'autre.

M. Bistoquet a déclaré que ce recul dans la croissance était principalement attribuable à une contraction dans les principales industries liées au tourisme telles que les activités d'hébergement et de restauration, le transport et l'entreposage, les activités de services administratifs et de soutien, ainsi que l'éducation et la construction.
Les chiffres montrent que l'hébergement a enregistré une baisse de 10,5% et M. Bistoquet a déclaré que cela "a contribué à une baisse significative de l'occupation des lits dans les hôtels au cours du deuxième trimestre de 2020".
Une diminution dans le transport et le stockage de moins de 4,9% était principalement due à la fermeture des frontières nationales des Seychelles et à la réduction subséquente de l'activité économique au port et à l'aéroport.
La diminution drastique des arrivées de touristes a également affecté la plupart des sociétés de gestion de destinations (DMC), des sociétés de location de voitures et d'autres entreprises administratives et de soutien de ce secteur, a déclaré M. Bistoquet.

Contrairement à la tendance, le secteur de l'information et de la communication a enregistré une croissance de 3,9%.
Les informations collectées par le NBS proviennent des agences principales de production de données telles que la Commission des recettes des Seychelles (SRC), le ministère des Finances et la Banque centrale des Seychelles (CBS).
Des données sont également recueillies à partir d'enquêtes à petite échelle ciblant les principales entreprises commerciales parapubliques et les grandes entreprises privées dans certaines industries.
Les estimations trimestrielles du **PIB** publiées le 30 septembre donnent un aperçu de la performance de l'**économie** pour les mois d'avril, mai et juin.

Revue de Presse - Carrefour des Entre... l'Océan Indien - N°23

Afrique

Virus : l'Afrique doit se préparer maintenant à une deuxième vague, selon l'UA

30 octobre 2020

L'Afrique doit se préparer à une « deuxième vague » de l'épidémie de coronavirus au moment où l'Europe subit une hausse des cas et où certains pays du continent voient les contaminations s'accélérer, a déclaré jeudi un responsable sanitaire de l'Union africaine (UA).

« Le moment est venu de se préparer à une deuxième vague », a déclaré John Nkengasong, le directeur du Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC) de l'UA, lors d'une conférence de presse.

« Le continent a très bien réussi à infléchir la courbe, avec la plupart des pics de contamination autour de juillet puis une décrue régulière, mais à l'heure actuelle nous commençons à voir une certaine stagnation », a-t-il poursuivi.

En dépit de premières inquiétudes sur une pandémie risquant de dévaster la région, les 55 Etats membres de l'Union africaine ont à ce stade enregistré 1,7 million de cas, soit 3,9% de la mortalité mondiale due au Covid-19, selon le CDC.

Au cours du mois écoulé, les cas ont augmenté en moyenne chaque semaine de 6% pour l'ensemble du continent et neuf pays ont des taux de contamination supérieurs à 10%.

M. Nkengasong a souligné que le tableau de l'épidémie sur le continent était toutefois contrasté, avec de nouveaux cas augmentant en Afrique de l'Est, du Nord et en Afrique australe, et une baisse en Afrique de l'Ouest et du centre.

Le Kenya a ainsi enregistré une hausse hebdomadaire moyenne de 45% des cas au cours des quatre dernières semaines, tandis qu'à l'autre bout du spectre la Sierra Leone a connu une baisse hebdomadaire de 21%.

M. Nkengasong a souligné que tous les pays devaient renforcer les tests et les systèmes de surveillance, et recommander le port du masque.

« Si nous nous faisons cela ensemble, nous préparons concrètement le continent à une deuxième vague, qui va indubitablement arriver », a-t-il déclaré.

« Nous avons vu ce qui se passe en Europe… Nous voulons nous assurer que nous allons préserver ce que nous avons réussi au cours des dix derniers mois », a-t-il ajouté.

Revue de presse - Carrefour des Entrepreneurs de l'Océan Indien

Le recours excessif aux prêts de finance climatique alloués aux pays pauvres est un scandale (Oxfam)

23 octobre 2020

PUBLIC
agence ecofin Yaoundé - Cotonou - Lomé - Dakar - Abidjan -

Près de 80 % de la finance climat allouée aux pays pauvres par les pays riches est sous forme de prêt, dont une partie aux taux du marché. Moins de 20 % vont aux pays les plus pauvres, et encore moins (1 %) aux Etats insulaires, selon le « Climate Finance Shadow Report 2020 » d'Oxfam.

Selon Oxfam, près de 80 % du financement climatique alloué par les pays riches aux pays pauvres est sous la forme de prêts. *« L'usage excessif de prêts et de provisions de financements non concessionnels sous la bannière de l'assistance climatique est un scandale ignoré », a* affirmé l'ONG dans son rapport « Climate Finance Shadow Report 2020 ».

Selon les données du document, les pays riches ont consacré 59,5 milliards $ à l'action climatique des pays pauvres entre 2017 et 2018. Un montant supérieur de 33 % à celui alloué en 2015-2016, mais largement en deçà des 100 milliards $ par an auxquels se sont engagés les pays riches.

Des 59,5 milliards $, seuls 12,5 milliards $ étaient sous forme de subventions. 22 milliards $ ont été octroyés sous forme de prêts aux taux plus bas que ceux du marché et environ 24 milliards $ ont été prêtés aux taux standards appliqués sur le marché.

Selon Tracy Carty, l'un des auteurs du rapport, la France et le Japon sont les pays qui enregistrent le plus grand déséquilibre subvention-prêt avec seulement 3 % de financement climatique alloué sous forme de subvention. Ces deux pays ont également fourni 24 % et 16 % de leurs financements sous forme de prêts non concessionnels. Ce type de prêt a constitué 55 % et 22 % du financement climatique alloué par l'Espagne et l'Allemagne aux pays pauvres.

Les pays ayant les meilleures pratiques en matière de financement climatique aux pays pauvres sont l'Australie, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse, dont presque 100 % du financement climatique est octroyé sous forme de subventions.

Cette forte prévalence de prêts dans la finance climatique pourrait être ralentie en raison de l'impact de la covid-19 sur la capacité des pays pauvres à contracter des prêts.

Le rapport d'Oxfam révèle également que moins de 20 % du financement alloué par l'Allemagne, la France, le Japon, le Canada et la Norvège sont allés aux pays les moins développés. En outre, la plupart des pays ont consacré moins de 1 % aux Etats insulaires, exception faite de l'Australie qui leur a consacré la moitié de son financement.

Enfin, il a été remarqué que les pays riches placent sous le label finance climatique, des projets dont seulement un volet est consacré à l'environnement, comme la construction des salles de classes résilientes aux inondations.

Revue de presse - Carrefour des Entrepreneurs de l'Océan Indien - N° 94

Un entrepreneur à l'honneur

Olivier VITRY
Responsable d'Agence
Mobile : **0692 88 59 91**
Site : www.tamarins.re

Tél. : **0262 01 65 65** - 210 rue Marius et Ary Leblond - 97 460 Saint-Paul, La Réunion -

Formation

IAE Paris
Master of Business Administration - MBA, Master Economie – Gestion, Mention Administration des Entreprises
2016 – 2018

IUT de Belfort-Montbéliard - Université de Franche-Comté
Diplôme Universitaire de Technologie, Informatique
2000 – 2002

Tamarins Services : Agence de Services à la Personne

Depuis 2012, l'agence TAMARINS SERVICES propose plus de 20 services au domicile des particuliers. Société agréée par l'État, nous vous garantissons une prestation de qualité.
Spécialités :
Services à la personne, Aide à domicile, Ménage, Repassage, Aide aux seniors, Jardinage, Soutien scolaire

M. VITRY OLIVIER	MME POTHIN VALÉRIE	M. ROUX SYLVAIN	TEAM MEMBER #3
CEO	*Responsable de secteur Sud*		*Finance Manager*

Crée en 2012, TAMARINS Services est une entreprise « prestataire » de Services à la Personne, qui propose ses services sur toute l'Ile de la Réunion. Les prestations sont assurées par des intervenants qualifiés au domicile des clients. Soucieux de la qualité de ces services, TAMARINS Services s'engage à mettre en avant une démarche qualité qui se fixe trois objectifs :

- Satisfaire les besoins des clients
- Garantir le respect de la déontologie tant vis-à-vis des clients que des salariés
- Garantir la qualité de nos services en mobilisant tous les acteurs

Nous somme attentifs à ce que nos objectifs soient en adéquation avec nos valeurs : la bienveillance, le sens du service, l'humanisme et l'expertise.

#1 Présentez-vous, vous et votre entreprise

La société TAMARINS SERVICES a été créée 2012 et s'inscrit dans la filière des Services à la Personne et propose un ensemble de prestations exclusivement destinées aux particuliers.
Elle fût franchisée du réseau APEF SERVICES jusqu'en 2017, et fonctionne de manière autonome depuis 2018.
Nous intervenons sur l'ensemble de l'Île de La Réunion et nous disposons également de l'agrément qualité pour la petite enfance et les personnes âgées ou porteur de handicap.

Ainsi, TAMARINS Services accompagne et aide ses bénéficiaires et clients dans leur quotidien sur le territoire réunionnais.
Ces années d'expériences et la qualité de ses prestations lui ont permis de s'étendre sur de nombreuses communes de l'île.

Toujours en mettant en avant la satisfaction de ses bénéficiaires mais aussi de ses intervenants à domicile, l'entreprise a choisi de se réengager dans une démarche qualité (NF Service) pour l'ensemble de ses 3 agences suite à la sortie du réseau de franchise

#2 Comment votre entreprise évolue-t-elle pendant cette crise sanitaire ?

Comme beaucoup d'acteurs économiques, l'entreprise a subi de plein fouet la crise sanitaire.
Cependant, la particularité de notre positionnement qui nous amène à intervenir à la fois sur du confort et à la fois sur les personnes dites fragiles, nous a permis d'absorber le choc économique.
En effet, l'ensemble des prestations de confort auprès des clients directs s'est arrêté pendant 3 mois et a repris peu à peu par la suite pour retrouver notre rythme de croisière à partir du mois d'août.
A contrario, nos prestations auprès du public dit fragiles (personnes âgées, personnes porteuse de handicap,..) sont soumises à la continuité de service.
Nous avons donc eu l'obligation de continuer pendant le confinement, en faisant preuve d'adaptation et de créativité pour assurer la protection de nos salariés et continuer à être auprès des plus fragiles au quotidien.
Ainsi, l'impact de la crise a eu raison de 50% de notre activité au plus fort du confinement ce peut sembler peu par rapport à d'autres secteurs sinistrés.

#3 Quels sont vos projets de développement à l'extérieur de la Réunion ?

Nous souhaitons développer notre offre de services dans la zone OI et les solutions autour de notre cœur de métier.
C'est ainsi que dans un premier temps nous voulons porter un projet pour accompagner le développement économique de Mayotte en permettant aux parents en emploi ou en recherche d'emploi de trouver une solution de garde d'enfants en cohérence avec les valeurs du territoire, à taille humaine, avec un projet éducatif innovant et réparti sur tout le territoire.

Nous voulons nous positionner comme un nouvel acteur avec une offre claire et à forte valeur ajoutée, porteur d'un projet éducatif et bienveillant.
Le projet éducatif devra être la pierre angulaire de l'offre couplé à un partenariat fort avec les collectivités pour répondre aux besoins du territoires.
Une société ne peut pas évoluer économiquement si des solutions n'existent pas suffisamment pour venir libérer la contrainte des gardes d'enfants au quotidien.
Donner la possibilité aux enfants de baigner dans un projet éducatif et inclusif pourra leur permettre un développement citoyen et culturel fort, et être moteur de la société dans notre futur.

Revue de Presse - Carrefour des Entrepreneurs de l'Océan Indien - N°33